



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Caen, le 27 janvier 2021

**Communiqué sur la modification
d'un appel à projets PON 2014/2020 - FSE Basse Normandie axe 3**

La DIRECCTE de Normandie modifie son appel à projets sur l'axe 3 du PON FSE Basse Normandie dédié à la lutte contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion dans l'Orne. La date limite de dépôt des projets est repoussée au **28 février 2021**, contre le 31 janvier 2021 initialement. L'enveloppe est abondée de 350 000€ pour atteindre **700 000€**.

Pour rappel :

Les priorités de cet axe 3 sont les suivantes :

- 3.9.1.1 Augmenter le nombre de parcours intégrés dans une approche globale de la personne (prise en compte des « freins sociaux » et mise en activité pour des publics très éloignés de l'emploi
- 3.9.1.2 Mobilisation des employeurs et des entreprises dans les parcours d'insertion
- 3.9.1.3 Développer les projets de coordination et d'animation de l'offre en faveur de l'insertion et de l'économie sociale et solidaire (ESS)

Les dépenses sont éligibles à compter du 1er janvier 2021 et jusqu'au 31 décembre 2021.

Les projets doivent impérativement être **déposés au plus tard le 28 février 2021** sur le site internet MaDémarche FSE (<https://ma-demarche-fse.fr>).

Le service FSE de la Direccte (Unité d'Hérouville saint Clair) est à la disposition des porteurs de projets potentiels de l'Orne afin de les informer et de les accompagner dans le montage de leurs dossiers : Romain LECAPLAIN 07.63.87.49.46.